

**Délégation Académique à la Formation
Professionnelle Initiale et Continue**

DAFPIC
n° DP/CT/ n°20-045
Affaire suivie par :
Corinne THIEFFRY
Tél : 04 93 53 82 24
Mél : dafpic@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

Nice, le 04 janvier 2021

Le recteur de l'académie de Nice

à

Destinataires (liste ci-jointe)

Objet : recrutement 2020-2021 des Conseillères et Conseillers en Formation Continue

Référence : décret n° 90-426 du 22 mai 1990

Je vous informe qu'un recrutement de Conseillères et Conseillers en Formation Continue (CFC) aura lieu pour la rentrée 2021.

Tous les personnels titulaires appartenant à un corps de catégorie A relevant du Ministre chargé de l'Éducation nationale peuvent faire acte de candidature (cf. article 2 du décret n° 90.426 du 22 mai 1990).

Les personnels contractuels de catégorie A peuvent, conformément au décret n° 93.412 du 19 mars 1993, faire acte de candidature.

Des réunions d'information sur la fonction de Conseillère et de Conseiller en Formation Continue et les conditions d'exercice de ces missions sont organisées en visioconférence.

Ces réunions seront animées par des conseillers en formation continue. En raison des conditions sanitaires, elles se tiendront en visioconférence. Pour y participer, vous devrez vous inscrire auprès de Corinne.thieffry@ac-nice.fr et Christophe.meurant@ac-nice.fr avant le 15 janvier 2021, sur le créneau horaire de votre choix :

Mercredi 20 janvier 2021

à 10h00

Mercredi 20 janvier 2021

à 14h30

*Suite à votre inscription, un lien vous sera envoyé
pour vous connecter*

Ces réunions permettront aux candidats de s'informer sur la nature de la mission et des activités de la fonction de Conseillères et de Conseillers en Formation Continue tout en obtenant des renseignements sur l'organisation du réseau de la formation de l'académie de Nice.

LES DOSSIERS DE CANDIDATURE POURRONT ETRE TELECHARGES A PARTIR
DU LUNDI 21 DECEMBRE 2020

- par téléchargement sur le site <http://www.ac-nice.fr> et sur le site www.legreta.com

L'ensemble du dossier devra être adressé
AU PLUS TARD LE 23 Février 2021
selon les modalités suivantes

➤ Pour les Candidats Hors Éducation nationale : dossier à établir en 1 seul exemplaire et à adresser directement à :

☞ Rectorat - DAFPIC, 53 avenue Cap de Croix 06181 Nice cedex 2

➤ Pour les Candidats Éducation nationale (Hors Académie de Nice) : dossier à établir en 2 exemplaires :

1 exemplaire du dossier sans avis hiérarchique est à adresser directement à :

☞ Rectorat - DAFPIC, 53 avenue Cap de Croix 06181 Nice cedex 2

1 second exemplaire muni de l'avis du supérieur hiérarchique et de l'inspecteur concerné (IA-IPR ou IEN-ET ou IEN de circonscription), est à adresser à :

☞ Rectorat - DAFPIC, 53 avenue Cap de Croix 06181 Nice cedex 2

➤ Pour les Candidats Éducation nationale (Académie de Nice) : dossier à établir en 2 exemplaires :

1 exemplaire du dossier sans avis hiérarchique est à adresser directement à :

☞ Rectorat - DAFPIC, 53 avenue Cap de Croix 06181 Nice cedex 2

1 second exemplaire muni de l'avis du supérieur hiérarchique est à adresser à :

☞ l'inspecteur concerné (IA-IPR ou IEN-ET ou IEN de circonscription).

Vous voudrez bien assurer la meilleure diffusion de cette circulaire par affichage dans les établissements scolaires et dans tous les services administratifs.

Le recteur de l'académie de Nice


Richard LAGANIER



**Liste des destinataires concernant le recrutement des
conseillères et des conseillers en formation continue**

Monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale
directeur des services départementaux de l'éducation nationale des Alpes-Maritimes

Monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale
directeur des services départementaux de l'éducation nationale du Var

Monsieur le Président de l'Université Côte d'Azur

Monsieur le Président de l'Université de Toulon

Madame la Directrice territoriale du réseau CANOPÉ PACA

Madame la Directrice du CROUS

Monsieur le Doyen des IA-IPR

Monsieur le Doyen des IEN EG ET

Monsieur le Doyen des IEN du premier degré

Madame la Cheffe du SAIO

Mesdames et Messieurs les IA - IPR

Mesdames et Messieurs les IEN – EG ET

Mesdames et Messieurs les IEN du premier degré

Messieurs les Chefs d'établissement support de GRETA

Mesdames et Messieurs les Directeurs des CIO

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement du second degré

Mesdames et Messieurs les Chefs de département et de service du Rectorat

Mesdames et Messieurs les Conseillers en Formation Continue